



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 24 octobre 2024

Délibération n° 1 : Signature d'une nouvelle convention de fonctionnement avec la SPA de la région Creusotine - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 2 : Vente des pavillons sis Allée du Pommier - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 3 : Prise en charge d'une participation pour des travaux SYDESL avec signature de 2 conventions - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Signature d'une convention cadre de mutualisation de service portant sur la création d'un service commun de remplacement des secrétaires généraux de mairie et des personnels administratifs communaux avec la CUCM - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 5 : Autorisation pour le dépôt d'une déclaration de projet auprès des services de la CUCM ayant pour objet la modification de l'OAP (orientations d'aménagements et de programmation) -Adoption : 1 abstention - 10 voix pour.

Délibération n° 6 : Attributions de subventions pour l'année 2024 -Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 7 : Accord pour l'attribution d'une subvention de la CUCM dans le cadre de l'attribution des fonds de concours à l'entretien des chemins ruraux -Adoption à l'unanimité.